



Législature 2024-2028

Procès-verbal n° 1

Séance de constitution des Autorités de la Commune de Val-de-Ruz

du mardi 25 juin 2024 à 20h00

La Rebatte, à Chézard-Saint-Martin

L'ordre du jour proposé se présente comme suit :

1. Ouverture de la séance par la doyenne ou le doyen d'âge et appel 3
2. Lecture de l'arrêté de validation des élections communales du 21.04.2024 4
3. Nomination du bureau du Conseil général 4
4. Nomination des cinq membres au Conseil communal..... 5
5. Communications du Conseil communal..... 6
6. Lecture de l'arrêté proclamant l'élection des conseillères générales et conseillers généraux et appel des suppléant·e·s proclamé·e·s élu·e·s 6
7. Nomination de neuf membres à la Commission de gestion et des finances 7
8. Nomination de neuf membres à la Commission des règlements 7
9. Nomination de sept membres à la Commission de sécurité 8
10. Nomination de six membres à la Commission de salubrité publique..... 9
11. Nomination de cinq membres à la Commission des agrégations et naturalisations 9
12. Nomination de neuf membres à la Commission du développement territorial et durable..... 10
13. Nomination de neuf membres à la Commission des aménagements urbains 10
14. Nomination de sept membres à la Commission sports-loisirs-culture 11
15. Nomination de trois membres au Conseil d'établissement scolaire du Cercle scolaire de Val-de-Ruz 12
16. Nomination de trois membres à la Commission consultative d'affermage..... 12
17. Nomination de sept délégué·e·s à la Commission de l'énergie 12
18. Nomination de trois délégué·e·s à la Commission consultative en matière de structures d'accueil pré et parascolaire 13



Commune de

Val-de-Ruz

Conseil général

19. Nomination de trois délégué·e·s au Syndicat intercommunal de la STEP de la Saunerie de Colombier 13
20. Nomination de six délégué·e·s au Conseil intercommunal de SIVAMO 14
21. Nomination de trois délégué·e·s au Conseil de fondation de la Pomologie 14
22. Nomination de deux délégué·e·s à l'assemblée des associés d'Ambulances des vallées neuchâteloises Sàrl 15



1. Ouverture de la séance par la doyenne ou le doyen d'âge et appel

M. Laurent Debrot (PLR), deuxième doyen de l'assemblée souhaite la bienvenue aux membres du Conseil général, à cette séance de constitution des nouvelles Autorités communales.

Il tient, tout d'abord, à informer l'assemblée que d'entente avec la doyenne d'âge Mme Rose Pendacheko, il a été décidé que M. Laurent Debrot, conseiller général sortant, tienne le rôle de la présidence. Il invite l'assemblée à faire part de ses éventuelles objections maintenant.

L'assemblée n'ayant pas d'objections à formuler, il donne ensuite lecture de son allocution :

« Je prends la parole en tant président d'un instant, rôle qui m'a été attribué comme doyen des personnes présentes ce soir. C'est un honneur de présider le début de cette soirée et je souhaite vous adresser quelques mots.

Tout d'abord des remerciements, pour vous toutes et tous qui avez accepté d'être candidat. Je crois pouvoir le dire, chaque parti peine régulièrement à trouver des personnes de bonne volonté qui acceptent de se mettre au service de la Commune, mais aussi de se mettre en danger, car une élection est toujours incertaine. Ce soir, j'ai une pensée toute particulière pour les personnes qui n'ont pas été élues, et pour certaines, pas réélues. Les résultats ne sont malheureusement pas toujours en adéquation avec l'engagement, la volonté ou les compétences. J'espère qu'ils garderont leur motivation pour d'autres activités politiques, possiblement comme viennent-ensuite d'ici quelques temps.

Le profil de notre Conseil n'a pas beaucoup changé entre hier soir et aujourd'hui. Sur 41 élus, nous étions 28 hommes hier soir, nous sommes 26 ce soir. Les femmes ont donc gagné deux sièges, elles ont passé de 32% à 37%, encore bien loin d'une juste parité. Question âge, notre Conseil s'est un peu rajeuni en 24 heures, on est passé d'une moyenne de 52 à 50 ans, mais si on tient compte de notre âge au début de législature, soit il y a quatre ans, le nouveau Conseil général est plus âgé de deux ans ! Nous ne sommes donc pas sur une progression pour une meilleure représentativité de la population.

Pas non plus de grand changement en termes de forces politiques. Proche de la parité gauche droite, chaque voix a compté. Le PLR et l'UDC seront très légèrement minoritaires ces quatre prochaines années, ce qui va finalement impacter les forces en présence, principalement au Conseil communal, mais aussi dans les commissions que nous allons élire tout à l'heure.

Pourtant, au niveau de la commune, les différences politiques sont souvent rares, et pour m'en convaincre j'ai relu les programmes politiques de chaque parti. Le constat est sans appel, nous voulons tous le bien commun, la proximité, la mobilité, l'autonomie avec une indéniable ouverture. Bref, nous souhaitons toutes et tous le bien vivre ensemble. Vous connaissant pour la plupart, je n'ai aucun doute que nous saurons trouver une voie pour arriver à ce but en travaillant ensemble, quitte à chercher parfois des compromis.



La nouvelle commune est plus mûre, mais aussi plus saine financièrement, des perspectives nouvelles s'ouvrent à nous, pour répondre à des défis que nous relèverons collectivement. Je vous souhaite une bonne soirée et une belle et fructueuse législature. »

Membres présents : 40

Membres excusés : 4 Philippe Ducommun, David Moratel, Yves Pessina et Mehdi Velic

Membres suppléants : 3 Magali Barblan, François Callias, Coline Ortega

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

2. Lecture de l'arrêté de validation des élections communales du 21.04.2024

M. Laurent Debrot (Les Vert·e·s) lit, article par article, l'arrêté de validation des élections communales du 21 avril 2024.

3. Nomination du bureau du Conseil général

Mme Clarence Chollet (Les Vert·e·s) annonce que le groupe Verts-Vert'libéral propose M. Romain Douard au poste de président du bureau du Conseil général.

M. Romain Douard (Les Vert·e·s) est élu tacitement président par acclamation.

M. Christian Masini (PLR) informe que le groupe PLR propose Mme Claudine Geiser au poste de vice-présidente du bureau du Conseil général.

Mme Claudine Geiser (PLR) est élue tacitement vice-présidente par acclamation.

M. André Vallat (PS) annonce que le groupe socialiste propose M. Patrick Lardon au poste de secrétaire du bureau du Conseil général.

M. Patrick Lardon (PS) est élu tacitement secrétaire par acclamation.

Mme Corinne Chopard (UDC) informe que le groupe UDC propose M. Yves Tanner au poste de secrétaire-adjoint du bureau du Conseil général.

M. Yves Tanner (UDC) est élu tacitement secrétaire-adjoint par acclamation.

Mme Clarence Chollet (Les Vert·e·s) informe que le groupe Verts-Vert'libéral propose M. Simon Monnard (PVL) au poste de questeur du bureau du Conseil général.

M. Christian Masini (PLR) annonce que le groupe PLR propose Mme Brigitte Faivre (PLR) au poste de questrice du bureau du Conseil général.



M. Simon Monnard (PVL) et Mme Brigitte Faivre (PLR) sont élus tacitement questeur et questrice du bureau du Conseil général par acclamation.

Le bureau du Conseil général se présente comme suit :

Président :	Romain Douard (Les Vert·e·s)
Vice-présidente :	Claudine Geiser (PLR)
Secrétaire :	Patrick Lardon (PS)
Secrétaire-adjoint :	Yves Tanner (UDC)
Questrice et questeur :	Brigitte Faivre (PLR) et Simon Monnard (PVL)

M. Laurent Debrot (Les Vert·e·s) se retire et laisse la place à M. Romain Douard (Les Vert·e·s) en lui adressant ses félicitations.

M. Romain Douard (Les Vert·e·s), ci-après le président, remercie M. Debrot ainsi que M. Johan Matthey-de-l'Endroit, président de la dernière année de la précédente législature en lui remettant un présent. Il souhaite également la bienvenue aux membres du Conseil général.

4. Nomination des cinq membres au Conseil communal

M. André Vallat (PS), informe que le groupe socialiste présente Mme Anouk Arbona (PS) et M. Ahmed Muratovic (PS), ceci afin de respecter une certaine parité envers les élus socialistes, tant pour le Conseil communal que pour le Conseil général.

« Tout d'abord, nous vous proposons Mme Anouk Arbona qui a été active ses dernières années dans le secteur de l'insertion professionnelle et sociale dans les services du Canton de Neuchâtel. Au Conseil général depuis relativement peu de temps il est vrai, Anouk nous a convaincu par sa motivation de comprendre et d'empigner tous les sujets. Ceci avec une qualité d'écoute remarquable. Son enthousiasme est conduit pour la recherche de l'intérêt général sans jamais oublier les plus démunis et toujours en mettant en avant la meilleure qualité possible des liens entre les personnes quel que soit les sensibilités de chacun et quel que soit leur rôle.

Ensuite, nous vous proposons M. Ahmed Muratovic qui est enseignant depuis quelques années, et qui n'a jamais caché sa volonté d'être actif dans le monde de la politique. Ahmed, depuis quatre ans au Conseil général, nous a également montré son intérêt pour tous les sujets. Quand il s'y met, il creuse, écoute et cherche des informations à l'interne et à l'externe de son propre parti. Plus il met de l'énergie dans la recherche de solution d'un problème, plus son enthousiasme se fait ressentir. Il initie et conduit des projets, et tient à faire aboutir ce qu'il a commencé dans une recherche de consensus.

Mesdames et Messieurs, les deux personnes que l'on vous propose sont guidées par l'envie et par la conviction de la nécessité de veiller à des relations franches, professionnelles et amicales entre les sensibilités politiques diverses, et en particulier au sein d'un Conseil communal. C'est dans ces conditions que l'on a le plus de chance de prendre en compte l'intérêt général.



M. Christian Masini (PLR) annonce que le groupe PLR propose MM. Jean-Claude Brechbühler et Daniel Geiser, tous deux conseillers communaux sortants.

Mme Clarence Chollet (Les Vert-e-s) informe que le groupe Verts-Vert'libéral propose M. Roby Tschopp (Les Vert-e-s), conseiller communal sortant.

Mme Anouk Arbona et M. Ahmed Muratovic (PS), MM. Jean-Claude Brechbühler et Daniel Geiser (PLR) et M. Roby Tschopp (Les Vert-e-s) sont élus tacitement par acclamation au Conseil Communal.

Une suspension de séance d'une durée de 20 minutes est octroyée à 20h20 pour permettre la constitution du bureau du Conseil communal.

5. Communications du Conseil communal

Le président salue le Conseil communal dans sa nouvelle composition.

M. Daniel Geiser (PLR) prend la parole en tant que président du Conseil communal.

« Tous les membres proposés au Conseil communal acceptent leur élection et je vous remercie pour la confiance témoignée et pour la tâche que vous nous avez confiée. Nous serons à la hauteur et nous nous réjouissons de nous engager pleinement dans cette nouvelle législature. »

Le bureau se présente comme suit :

Président :	Daniel Geiser (PLR)
Vice-président :	Roby Tschopp (Les Vert-e-s)
Secrétaire :	Jean-Claude Brechbühler (PLR)
Secrétaire-adjointe :	Anouk Arbona (PS)
Membre :	Ahmed Muratovic (PS)

6. Lecture de l'arrêté proclamant l'élection des conseillères générales et conseillers généraux et appel des suppléant-e-s proclamé-e-s élu-e-s

Le président donne lecture, article par article, de l'arrêté proclamant l'élection des conseillères générales et conseillers généraux et appel des suppléant-e-s proclamé-e-s élu-e-s.

Proclamation de cinq conseillers généraux en remplacement des cinq conseillers communaux nouvellement élus :

- M. Genghis Gossin (PLR)
- M. Alexandre Jeanjaquet (PLR)
- Mme Magali Barblan (PS)
- M. François Callias (PS)
- Mme Coline Ortega (Les Vert-e-s)



Proclamation de six conseillers généraux suppléants, en remplacement des cinq conseillers généraux nouvellement élus :

- M. Filipe Dias (PLR)
- M. David Gerber (PLR)
- M. Fabien Bertschy (PS)
- Mme Christiane Broggini-Vuillème (PS)
- M. Romain Vögele (PS)
- M. Victor Tschopp (Les Vert·e·s)

7. Nominaton de neuf membres à la Commission de gestion et des finances

M. Christian Masini (PLR) annonce que le groupe PLR propose Mmes Claudine Geiser, Laurence Veya et M. Jonathan Amstutz (PLR).

Mme Anita Cuenat (PS) informe que le groupe socialiste présente Mme Christiane Broggini-Vuillème, MM. Mehdi Velic et André Vallat (PS).

M. Yves Tanner (UDC) annonce que le groupe UDC propose M. Johan Matthey-de-l'Endroit (UDC).

M. Laurent Oppliger (Les Vert·e·s) informe que le groupe Verts-Vert'libéral propose Mme Clarence Chollet (Les Vert·e·s) et M. Simon Monnard (PVL).

Ces derniers sont élus tacitement par acclamation. La Commission de gestion et des finances pour la législature 2024-2028 se présente comme suit :

- Jonathan Amstutz (PLR)
- Claudine Geiser (PLR)
- Laurence Veya (PLR)
- Christiane Broggini-Vuillème (PS)
- André Vallat (PS)
- Mehdi Velic (PS)
- Clarence Chollet (Les Vert·e·s)
- Simon Monnard (PVL)
- Johan Matthey-de-l'Endroit (UDC)

8. Nominaton de neuf membres à la Commission des règlements

Mme Corinne Chopard (UDC) annonce que le groupe UDC propose M. Yves Tanner (UDC).

Mme Clarence Chollet (Les Vert·e·s) informe que le groupe Verts-Vert'libéral présente Mme Coline Ortega et M. Laurent Debrot (Les Vert·e·s).



Mme Martine Felber (PS) informe que le groupe socialiste présente M. François Callias, Mmes Anita Cuenat et Ingela Geith Chauvière (PS).

M. Christian Masini (PLR) informe que le groupe PLR propose M. Filipe Dias, Mme Hélène Ecoutin-Dupuy et M. Julien Petese (PLR).

Ces derniers sont élus tacitement par acclamation. La Commission des règlements pour la législature 2024-2028 se présente comme suit :

- Filipe Dias (PLR)
- Hélène Ecoutin-Dupuy (PLR)
- Julien Petese (PLR)
- François Callias (PS)
- Anita Cuenat (PS)
- Ingela Geith Chauvière (PS)
- Laurent Debrot (Les Vert·e·s)
- Coline Ortega (Les Vert·e·s)
- Yves Tanner (UDC)

M. Christian Masini (PLR) tient à signaler une particularité pour les trois commissions à sept membres.

« Le PLR a préparé la séance très tôt, soit avant le recours relatif aux élections. Le parti s'était fié à la liste de la chancellerie cantonale. Cette liste présentait une répartition de trois sièges attribués au PLR, deux au parti socialiste, un pour le groupe Verts-Vert'libéral et un pour le groupe UDC.

Sur ce, nous avons eu beaucoup d'échanges avec le groupe Verts-Vert'libéral ainsi qu'avec la chancellerie communale, et pour éviter toute tension, nous avons admis que le PLR présentent trois candidats pour la sécurité, deux pour l'énergie et sports-loisirs-culture. »

9. Nomination de sept membres à la Commission de sécurité

Mme Laurence Veya (PLR) annonce que le groupe PLR propose MM. Filipe Dias, Alexandre Jeanjaquet et Christian Masini (PLR).

M. André Vallat (PS) informe que le groupe socialiste présente Mme Sarah Bertschi et David Moratel (PS).

Mme Clarence Chollet (Les Vert·e·s) informe que le groupe Verts-Vert'libéral présente M. Raphaël Jeannotat (PVL).

M. Yves Tanner (UDC) informe que le groupe UDC présente M. Loïc Nötzel (UDC).

Ces derniers sont élus tacitement par acclamation. La Commission de sécurité pour la législature 2024-2028 se présente comme suit :



- Filipe Dias (PLR)
- Alexandre Jeanjaquet (PLR)
- Christian Masini (PLR)
- Sarah Bertschi (PS)
- David Moratel (PS)
- Raphaël Jeannotat (PVL)
- Loïc Nötzel (UDC)

10. Nomination de six membres à la Commission de salubrité publique

M. André Vallat (PS) annonce que le groupe socialiste propose Mme Rose Pendacheko et M. David Moratel (PS).

M. Christian Masini (PLR) informe que le groupe PLR présente MM. Brian Cuche, Thierry Droxler et Fabrice Schneider (PLR).

Mme Clarence Chollet (Les Vert·e·s) informe que le groupe Verts-Vert'libéral présente Mme Hélène Cazes (Les Vert·e·s).

Ces derniers sont élus tacitement par acclamation. La Commission de salubrité publique pour la législature 2024-2028 se présente comme suit :

- David Moratel (PS)
- Rose Pendacheko (PS)
- Brian Cuche (PLR)
- Thierry Droxler (PLR)
- Fabrice Schneider (PLR)
- Hélène Cazes (Les Vert·e·s)

11. Nomination de cinq membres à la Commission des agrégations et naturalisations

M. André Vallat (PS) annonce que le groupe socialiste propose Mmes Magali Barblan et Déborah Moratel (PS).

M. Christian Masini (PLR) informe que le groupe PLR présente MM. Brian Cuche et Alexandre Jeanjaquet (PLR).

Mme Clarence Chollet (Les Vert·e·s) informe que le groupe Verts-Vert'libéral présente Mme Geneviève Lovis Saillant (Les Vert·e·s).

Les susnommés sont élus tacitement par acclamation. La Commission des agrégations et naturalisations pour la législature 2024-2028 se présente comme suit :



- Magali Barblan (PS)
- Déborah Moratel (PS)
- Brian Cuche (PLR)
- Alexandre Jeanjaquet (PLR)
- Geneviève Lovis Saillant (Les Vert·e·s)

12. Nomination de neuf membres à la Commission du développement territorial et durable

Mme Clarence Chollet (Les Vert·e·s) annonce que le groupe Verts-Vert'libéral propose MM. Romain Douard et Yves Pessina (Les Vert·e·s).

M. Christian Masini (PLR) informe que le groupe PLR présente MM. Jonathan Amstutz, Michel Burren et Eric Prost (PLR).

M. Johan Matthey-de-l'Endroit (UDC) informe que le groupe UDC présente Mme Corinne Chopard (UDC).

M. André Vallat (PS) informe que le groupe socialiste propose Mme Ingela Geith Chauvière (PS), MM. Jean-Philippe Junod et Cédric Senn.

Ces derniers sont élus tacitement par acclamation. La Commission du développement territorial et durable pour la législature 2024-2028 se présente comme suit :

- Romain Douard (Les Vert·e·s)
- Yves Pessina (Les Vert·e·s)
- Jonathan Amstutz (PLR)
- Michel Burren (PLR)
- Éric Prost (PLR)
- Corinne Chopard (UDC)
- Ingela Geith Chauvière (PS)
- Jean-Philippe Junod
- Cédric Senn

13. Nomination de neuf membres à la Commission des aménagements urbains

M. Johan Matthey-de-l'Endroit (UDC) annonce que le groupe UDC propose Mme Corinne Chopard (UDC).

Mme Clarence Chollet (Les Vert·e·s) informe que le groupe Verts-Vert'libéral présente MM. Romain Douard et Laurent Oppliger (Les Vert·e·s).

M. François Callias (PS) informe que le groupe socialiste présente M. Fabien Bertschy, Mme Anita Cuenat et M. Romain Vögele (PS).



M. Christian Masini (PLR) informe que le groupe PLR propose M. Brian Cucho, Grégoire Matthey et Christophe Peter (PLR).

Ces derniers sont élus tacitement par acclamation. La Commission des aménagements urbains pour la législature 2024-2028 se présente comme suit :

- Corinne Chopard (UDC)
- Romain Douard (Les Vert·e·s)
- Laurent Oppliger (Les Vert·e·s)
- Fabien Bertschy (PS)
- Anita Cuenat (PS)
- Romain Vögele (PS)
- Brian Cucho (PLR)
- Grégoire Matthey (PLR)
- Christophe Peter (PLR)

14. Nominations de sept membres à la Commission sports-loisirs-culture

Mme Clarence Chollet (Les Vert·e·s) annonce que le groupe Verts-Vert'libéral propose Mmes Hélène Cazes et Coline Ortega (Les Vert·e·s).

M. Johan Matthey-de-l'Endroit (UDC) informe que le groupe UDC présente Mme Corinne Chopard (UDC).

M. Christian Masini (PLR) informe que le groupe PLR présente Mme Brigitte Faivre et M. Christophe Peter (PLR).

M. André Vallat (PS) informe que le groupe socialiste présente Mmes Déborah Moratel et Rose Pendacheko (PS).

Ces derniers sont élus tacitement par acclamation. La Commission sports-loisirs-culture pour la législature 2024-2028 se présente comme suit :

- Hélène Cazes (Les Vert·e·s)
- Coline Ortega (Les Vert·e·s)
- Corinne Chopard (UDC)
- Brigitte Faivre (PLR)
- Christophe Peter (PLR)
- Déborah Moratel (PS)
- Rose Pendacheko (PS)



15. Nomination de trois membres au Conseil d'établissement scolaire du Cercle scolaire de Val-de-Ruz

M. Christian Masini (PLR) annonce que le groupe PLR propose M. Raphaël Emourgeon (PLR).

M. Laurent Oppliger (Les Vert·e·s) informe que le groupe Verts-Vert'libéral présente Mme Clarence Chollet (Les Vert·e·s).

M. André Vallat (PS) informe que le groupe socialiste présente M. Patrick Lardon (PS).

Ces derniers sont élus tacitement par acclamation. Le Conseil d'établissement scolaire du Cercle scolaire de Val-de-Ruz pour la législature 2024-2028 se présente comme suit :

- Raphaël Emourgeon (PLR)
- Clarence Chollet (Les Vert·e·s)
- Patrick Lardon (PS)

16. Nomination de trois membres à la Commission consultative d'affermage

Mme Clarence Chollet (Les Vert·e·s) informe que le groupe Verts-Vert'libéral propose M. Cédric Charrière (Les Vert·e·s).

M. André Vallat (PS) informe que le groupe socialiste présente Mme Christiane Broggini-Vuillème (PS).

M. Christian Masini (PLR) informe que le groupe PLR présente Mme Camille Sandoz (PLR).

Ces derniers sont élus tacitement par acclamation. La Commission consultative d'affermage pour la législature 2024-2028 se présente comme suit :

- Cédric Charrière (Les Vert·e·s)
- Christiane Broggini-Vuillème (PS)
- Camille Sandoz (PLR)

17. Nomination de sept délégué·e·s à la Commission de l'énergie

Mme Clarence Chollet (Les Vert·e·s) annonce que le groupe Verts-Vert'libéral propose MM. Daniel Canonica (PVL) et Cédric Charrière (Les Vert·e·s).

M. Yves Tanner (UDC) informe que le groupe UDC présente M. Johan Matthey-de-l'Endroit (UDC).

Mme Ingela Geith Chauvière (PS) informe que le groupe socialiste présente Mme Martine Felber et M. André Vallat (PS).



M. Christian Masini (PLR) informe que le groupe PLR présente MM. Michel Burren et Julien Petese (PLR).

Ces derniers sont élus tacitement par acclamation. La délégation à la Commission de l'énergie pour la législature 2024-2028 se présente comme suit :

- Daniel Canonica (PVL)
- Cédric Charrière (Les Vert·e·s)
- Johan Matthey-de-l'Endroit (UDC)
- Martine Felber (PS)
- André Vallat (PS)
- Michel Burren (PLR)
- Julien Petese (PLR)

18. Nomination de trois délégué·e·s à la Commission consultative en matière de structures d'accueil pré et parascolaire

M. André Vallat (PS) annonce que le groupe socialiste propose M. Patrick Lardon (PS).

Mme Clarence Chollet (Les Vert·e·s) informe que le groupe Verts-Vert'libéral présente M. Yves Pessina (Les Vert·e·s).

M. Christian Masini (PLR) informe que le groupe PLR présente Mme Camille Sandoz (PLR).

Ces derniers sont élus tacitement par acclamation. La délégation à la Commission consultative en matière de structures d'accueil pré et parascolaire pour la législature 2024-2028 se présente comme suit :

- Patrick Lardon (PS)
- Yves Pessina (Les Vert·e·s)
- Camille Sandoz (PLR)

19. Nomination de trois délégué·e·s au Syndicat intercommunal de la STEP de la Saunerie de Colombier

Mme Clarence Chollet (Les Vert·e·s) annonce que le groupe Verts-Vert'libéral propose Mme Geneviève Lovis Saillant (Les Vert·e·s).

Mme Laurence Veya (PLR) informe que le groupe PLR présente M. Christian Masini (PLR).

M. André Vallat (PS) annonce que le groupe socialiste présente M. Romain Vögele (PS).

Ces derniers sont élus tacitement par acclamation. La délégation au Syndicat intercommunal de la STEP de la Saunerie de Colombier pour la législature 2024-2028 se présente comme suit :



- Geneviève Lovis Saillant (Les Vert·e·s)
- Christian Masini (PLR)
- Romain Vögele (PS)

20. Nominaton de six délégué·e·s au Conseil intercommunal de SIVAMO

Mme Corinne Chopard (UDC) annonce que le groupe UDC propose M. Yves Tanner (UDC).

M. Christian Masini (PLR) informe que le groupe PLR présente MM. Thierry Droxler et Éric Prost (PLR).

Mme Sarah Bertschi (PS) informe que le groupe socialiste présente MM. Cédric Senn et André Vallat (PS).

Mme Clarence Chollet (Les Vert·e·s) annonce que le groupe Verts-Vert'libéral présente M. Laurent Oppliger (Les Vert·e·s).

Ces derniers sont élus tacitement par acclamation. La délégation au Conseil intercommunal de SIVAMO pour la législature 2024-2028 se présente comme suit :

- Yves Tanner (UDC)
- Thierry Droxler (PLR)
- Éric Prost (PLR)
- Cédric Senn
- André Vallat (PS)
- Laurent Oppliger (Les Vert·e·s)

21. Nominaton de trois délégué·e·s au Conseil de fondation de la Pomologie

M. Christian Masini (PLR) annonce que le groupe PLR propose M. Genghis Gossin (PLR).

M. André Vallat (PS) informe que le groupe socialiste présente Mme Magali Barblan (PS).

Mme Clarence Chollet (Les Vert·e·s) informe que le groupe Verts-Vert'libéral présente M. Laurent Debrot (Les Vert·e·s).

Ces derniers sont élus tacitement par acclamation. La délégation au Conseil de fondation de la Pomologie pour la législature 2024-2028 se présente comme suit :

- Genghis Gossin (PLR)
- Magali Barblan (PS)
- Laurent Debrot (Les Vert·e·s)



Commune de

Val-de-Ruz

Conseil général

22. Nomination de deux délégué-e-s à l'assemblée des associés d'Ambulances des vallées neuchâtelaises Sàrl

M. Christian Masini (PLR) annonce que le groupe PLR propose M. Thierry Droxler (PLR).

M. André Vallat (PS) informe que le groupe socialiste présente Mme Sarah Bertschi (PS).

Ces derniers sont élus tacitement par acclamation. La délégation à l'assemblée des associés d'Ambulances des vallées neuchâtelaises Sàrl pour la législature 2024-2028 se présente comme suit :

- Thierry Droxler (PLR)
- Sarah Bertschi (PS)

Le président félicite les membres élus et les remercie de leur engagement futur. Il évoque la plus grande fusion de Suisse, 15 communes fusionnées ne formant plus qu'une, partie sur de bons rails et dont la Convention de fusion a été enterrée la veille au soir.

La séance est levée à 21h17.

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le président

Le secrétaire

R. Douard

P. Lardon